

## **Autour du « congrès de l'Europe » à La Haye (1948-2008)**

**Jenny Raflik**

L'Europe, dominée par des principes techniques et économiques, « ne fait plus rêver ». En outre, dans une Europe à 27, le 9 mai 1950 ne fonctionne plus comme lieu de mémoire commun. C'est sur la base de ce double constat que Jean-Michel Guieu (université Paris I-Panthéon Sorbonne) et Christophe Le Dréau (université Paris I-Panthéon-Sorbonne), les organisateurs du colloque international réuni du 15 au 17 mai 2008 à Paris, se sont demandé si le congrès de La Haye pouvait constituer un lieu de mémoire de l'Europe unie <sup>1</sup>.

Certes, avec une historiographie essentiellement focalisée sur la dynamique des institutions communautaires, la plupart des ouvrages sur la construction européenne ne consacrent aujourd'hui à cet événement que des lignes succinctes, insistant surtout sur l'opposition célèbre entre unionistes et fédéralistes. Il se trouve en effet que la mémoire du congrès de La Haye a été essentiellement entretenue par certains militants fédéralistes, tels Jean-Pierre Gouzy, venu témoigner lors de cette conférence, dans son ouvrage *Les pionniers de l'Europe communautaire*, paru en 1968.

Il était donc essentiel que les historiens et les politistes combler cette lacune historiographique en analysant plus en détails ce « congrès de l'Europe » de mai 1948. C'est ce qui a été fait dans le cadre de cinq demi-journées, expliquant d'abord le pourquoi et le comment du congrès, pour ensuite s'intéresser aux participants, puis aux débats et au contexte, et enfin à la postérité de la rencontre de mai 1948.

Étant donné le procès en paternité opposant fédéralistes et unionistes à propos du congrès de La Haye, il était important de revenir sur la phase de genèse et de préparation du congrès. Tout d'abord, dans un contexte de guerre froide, il faut rappeler la présence américaine à La Haye, par le biais d'observateurs lors des débats et par quelques financements. Pour les États-Unis, le congrès de La Haye marque le début de l'intérêt pour l'idée européenne (Veronika Heyde, Institut für Zeitgeschichte, München). Pour autant, La Haye n'est pas la première rencontre consacrée à l'idée européenne après la Seconde Guerre mondiale. L'importance de la manifestation de mai 1948 ne doit pas faire oublier ses antécédents, notamment les congrès internationaux organisés par les fédéralistes en Suisse : Hertenstein (15-22 septembre 1946), Montreux (27-31 août 1947), mais aussi Gstaad et le premier congrès de l'Union parlementaire européenne de Coudenhove-Kalergi du 8 au 10 septembre 1947 (Tamara Ehs, université de Vienne). C'est l'importance de tous ces mouvements qui a justifié l'effort de coordination de La Haye.

---

<sup>1</sup> Ce colloque était organisé par l'UMR « IRICE », en partenariat avec le réseau RICHIE et le Centre virtuel de la connaissance de l'Europe, grâce au soutien de l'Agence exécutive européenne (« Action Jean Monnet »).

Pour autant, l'organisation d'une réunion de cette ampleur, dans un pays marqué par les conséquences de la Seconde Guerre mondiale, dans une Europe en proie aux difficultés de ravitaillement et à la reconstruction, ne va pas de soi. Le choix de la ville de La Haye, déjà, est le résultat de longs débats, marqués surtout par la volonté britannique de choisir une ville périphérique qui ne soit pas en mesure de devenir la capitale de l'Europe. La phase d'organisation se révèle d'autant plus difficile : destructions de la guerre, peu d'infrastructures hôtelières, manque de financement... (Marloes Beers, université de Cergy-Pontoise). Le voyage des délégations nationales pour rejoindre La Haye s'avère lui aussi souvent épique (Christophe Le Dréau, université Paris I). L'ampleur des difficultés illustre aussi la motivation des délégués.

Ces congressistes se caractérisent par la grande diversité de leurs origines, de leurs parcours, de leurs idées. Pour cette raison, de nombreuses communications ont été consacrées à la présentation de ces délégations, constituées sur des bases nationales. Ainsi, partant des études détaillées des délégations française (Bernard Lachaise, université de Bordeaux III), britannique (Christophe Le Dréau, université Paris I), belge (Geneviève Duchenne, université catholique de Louvain), hollandaise (Annemarie van Heerikhuizen, université d'Amsterdam), italienne (Simone Paoli, université de Padoue), grecque (Alexandra Patrikiou, université d'Athènes), hongroise (Gergely Fejerdy, université Paris IV), tchécoslovaque (Peter Svik, École normale supérieure de Paris et Slovak Academy of Sciences, Bratislava), ou d'itinéraires précis, comme ceux de Hjalmar Procopé et Arvo Horm, délégués finlandais et estonien (Pauli Heikkilä, Institut für Europäische Geschichte, Mayence), ou de Denis de Rougemont (Nicolas Stenger, universités Paris VIII et de Genève), on a pu mettre en valeur le nombre, la diversité et la qualité des personnalités qui firent route jusqu'à La Haye. Au total, le congrès aurait officiellement rassemblé 740 délégués ou observateurs. Le chiffre est discutable étant donné les incertitudes qui pèsent sur le voyage d'un certain nombre de délégués. Malgré ces estimations, on retrouve essentiellement dans ces congressistes les représentants de quatre pôles de la société : les politiques (environ 44,5 % des congressistes), les intellectuels (25,5 %), les représentants du pôle économique (dirigeants d'entreprise et représentants du patronat, 14 % des délégués), et les syndicalistes (4,5 %) (Antonin Cohen, université de Picardie<sup>2</sup>). Mais au sein de ces catégories, la disparité reste de rigueur, puisqu'on trouve, pour les politiques par exemple, à la fois un ancien chef d'État, des ministres en exercice, des députés, ou de simples militants.

Le cas particulier des socialistes a retenu l'attention, puisque dès les premières démarches, fin 1947, de nombreux représentants du parti travailliste britannique se sont insurgés contre une présence jugée trop importante des conservateurs. La direction du *Labour* s'est donc efforcée de dissuader ses adhérents de se rendre à La Haye. Par solidarité avec leurs camarades britanniques, de nombreux militants socialistes européens décident de censurer l'événement, ce qui n'empêche toutefois pas certains responsables politiques socialistes et des syndicalistes de prendre part, mais à titre personnel, aux travaux de La Haye (Denis Lefebvre, OURS, Paris, Christophe Le dréau, université Paris I, Pierre Tilly, université catholique de Louvain).

---

<sup>2</sup> Antonin Cohen, « De congrès en assemblées. La structuration de l'espace politique transnational européen au lendemain de la guerre », *Politique européenne*, 18, hiver 2006, p. 105-125.

Au total, dans leur immense majorité, les délégués confirment l'image d'un congrès d'élites, d'un « congrès de notabilités », selon l'expression d'Édouard Bonnefous. C'est la raison pour laquelle ses organisateurs ont cherché à associer les habitants de la ville aux manifestations, en drapant tous les bâtiments officiels d'un drapeau blanc sur lequel figure un « E » rouge symbolisant, dans toutes les langues, la future Europe unie (Marloes Beers, université de Cergy-Pontoise). Pour la même raison, un meeting populaire rassemblant plus de 10 000 personnes est organisé le 9 mai après-midi sur le Dam, au pied du palais royal d'Amsterdam (Étienne Deschamps, Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE), Luxembourg).

Les débats des congressistes furent particulièrement vifs et souvent tendus. L'opposition célèbre entre unionistes et fédéralistes a fortement imprégné l'atmosphère du congrès, comme d'ailleurs elle marque l'historiographie. À l'applaudimètre, ce sont les fédéralistes qui l'emportent. Brugmans est plus applaudi que Churchill. Pourtant, sur le long terme, La Haye marque le début du déclin du mouvement fédéraliste (Bertrand Vayssière, université de Toulouse II-Le Mirail).

Néanmoins, la défaite des fédéralistes est loin d'être totale. Ils l'emportent par exemple sur la question culturelle (Anne-Marie Autissier, université Paris VIII), comme l'illustre le parcours de Denis de Rougemont (Nicolas Stenger, universités Paris VIII et de Genève) : Conseil de l'Europe, Centre européen de la culture, Collège de l'Europe à Bruges, autant d'initiatives résultant des débats de La Haye, ce « formidable forum des idées européennes »<sup>3</sup>.

Une autre ligne de clivage essentielle se dessine autour des questions sociales et de la participation des travailleurs à la « direction de l'économie ». Socialistes et syndicalistes remarquent l'absence presque complète des problématiques sociales dans le document de travail de la commission, mais leurs amendements sont discutés et pour partie intégrés au texte (Pierre Tilly, université Catholique de Louvain).

En fait, pour comprendre les débats de La Haye, il importe de replacer le congrès dans son double contexte : celui de la guerre froide et celui des premières initiatives européennes.

La guerre froide est essentielle à la compréhension des positions prises et des résultats du congrès. L'impact du coup de Prague (Peter Svik, École normale supérieure de Paris et Slovak Academy of Sciences, Bratislava) a joué un rôle important dans l'ancrage occidental de l'Europe en gestation, et explique l'intérêt américain (Veronika Heyde, Institut für Zeitgeschichte – München). Dans le bloc occidental, le cas de la Grèce ravagée par la guerre civile, est révélateur : la présence à La Haye d'une délégation grecque marque un pas important en faveur de la consolidation de la Grèce comme pays occidental (Alexandra Patrikiou, université d'Athènes). La guerre froide conditionne également le regard des régimes de l'Est sur l'Europe en construction (Peter Svik, École Normale Supérieure de Paris et Slovak Academy of Sciences, Bratislava). Toutefois, les organisateurs souhaitent maintenir l'idée de la « grande Europe » et tiennent pour cela à ce que l'Espagne et les pays

---

<sup>3</sup> Bonnefous Édouard, « Le congrès de La Haye hier et aujourd'hui (1948-1998) », dans *Revue des Deux Mondes*. Septembre 1998, p. 79-85.

d'Europe centrale et orientale soient représentés par des personnalités exilées à l'Ouest (Aniko Macher, IEP de Paris, Gergely Fejerdy, université Paris IV), présence qui signifie que les organisateurs n'acceptent pas comme définitive la coupure de l'Europe en deux.

Dans le contexte des projets européistes, il était important de replacer La Haye dans le temps long, afin de déterminer s'il est, comme ses principaux acteurs ont eu tendance à le présenter, un point de départ, un « événement fondateur<sup>4</sup> » selon l'expression de Bonnefous, ou bien seulement une étape, dans la continuité des autres initiatives européistes.

Sur le court terme, déjà, le congrès de La Haye s'insère chronologiquement à la suite de décisions d'impulsion étatique, en faveur d'un rapprochement des États européens. En effet, juste avant le congrès, a été signé le Pacte de Bruxelles (17 mars 1948), dont les dimensions économiques, sociales et culturelles recouvrent certains aspects évoqués à La Haye (Jenny Raflik, université de Cergy-Pontoise). Mais surtout, les initiatives économiques encadrent La Haye. L'Organisation européenne de coopération économique (OECE) a été créée le 16 avril 1948 pour la mise en œuvre et la répartition du plan Marshall, influençant par là même la nature de l'Europe en voie de construction (Gérard Bossuat, université de Cergy-Pontoise).

Sur le plus long terme, on observe une continuité avec les projets européistes de l'entre-deux-guerres et de l'immédiat après-guerre. Dans les débats économiques, ce sont bien les idées et les questions de l'entre-deux-guerres qui dominent : la question monétaire (dévaluations) et la question de la liberté des échanges et de la libre circulation des capitaux (Frédéric Clavert, université Strasbourg III et Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE), Luxembourg). En matière même de modèle économique, l'accord se fait sur une certaine forme de régulation, y compris les milieux patronaux, comme par exemple les patrons italiens de la Confindustria qui souhaitent une régulation certes privée, et non pas publique, mais qui ne sont pas des libéraux (Francesco Petrini, université de Padoue).

Au final, le congrès de La Haye illustre la dichotomie entre l'Europe des élites et l'Europe des peuples. Congrès de notabilités, il laisse la place à une Europe technique, une Europe décidée par le sommet, et non à une Europe des nations (Alexander Reinfeld, université de Hamburg), et ce, même si d'autres projets font écho ensuite aux propositions de La Haye, comme celui de François de Menthon, pour une constitution fédérale des États-Unis d'Europe (Clara Isabel Calheiros da Silva de Melo Serrano, université de Coimbra).

Dès le 9 mai 1950, l'esprit de La Haye est clairement mis de côté, avec la victoire de la méthode Monnet. Sans cette dernière, l'Europe ne se serait sans doute pas faite. Ce n'est donc pas La Haye qui a fait l'Europe. Mais avec la méthode Monnet apparaît le déficit démocratique, le déficit d'imaginaire, le déficit d'émotion... Comment enthousiasmer les gens avec des sigles ? Pourtant, La Haye avait permis d'attirer l'attention sur le mouvement européen, à l'image des diplomates portugais,

---

<sup>4</sup> *Idem.*

sensibilisés aux questions européennes, malgré le régime de Salazar (Maria Manuela Tavares Ribeiro, université de Coimbra).

La Haye serait-il dans ce cas un lieu de mémoire européen possible pour les 27 ? C'est bien ainsi que François Mitterrand utilise La Haye. L'étude des mentions de sa participation à La Haye dans ses discours de président de la République montre que le congrès apparaît comme un moyen de légitimer ses initiatives européennes (Georges Saunier, Institut François Mitterrand et université de Cergy-Pontoise). La mention du congrès dans les manuels scolaires français et allemands prouve également l'émergence progressive de La Haye comme lieu de mémoire européen (Stephanie Krapoth, université de Franche-Comté). Dans ses conclusions du colloque, Robert Frank (université Paris I Panthéon-Sorbonne) a lui aussi démontré que La Haye incarne ce moment d'émotion dont l'Europe a besoin, et qui pourrait s'imposer comme ce point de rencontre recherché entre les 27.

Enfin, il est important de noter que ce colloque s'inscrivait dans le cadre d'un projet plus vaste de recherches sur le congrès de La Haye, matérialisé par la mise en ligne, sur le site du Centre Virtuel de la connaissance pour l'Europe, d'un dossier extrêmement riche, composé de documents inédits, et de témoignages sur le congrès ([www.ena.lu](http://www.ena.lu)). Étienne Deschamps (Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe – CVCE -, Luxembourg) est venu présenter cette base documentaire, indispensable à la poursuite des travaux lancés pendant ce colloque dont les actes seront publiés en avril 2009 aux éditions Peter Lang.